



Pass Sanitaire - Informations

20 août 2021



Le Pass Sanitaire, c'est quoi?

C'est un **document** demandé aux adultes pour entrer dans certains lieux. Il dit qu'on a **beaucoup moins de risque de transmettre la Covid.**



Il peut être format **papier** ou **téléchargé** dans mon application Tous Anti Covid.

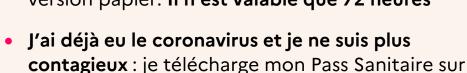
A partir du 30 septembre, les enfants de plus de 12 ans seront concernés par le Pass Sanitaire.



J'ai trois solutions:



- Je me fais vacciner contre le coronavirus. Le médecin me donne le Pass Sanitaire
- Je me fais tester et je suis négatif. Je reçois par mail mon Pass Sanitaire ou je demande une version papier. Il n'est valable que 72 heures



le site sidep.gouv.fr. Il n'est valable que 6 mois





Où le Pass Sanitaire est demandé?

- Cafés, restaurants, bars, discothèques
- Salles de sport, piscines, événements sportifs
- Concerts, cinémas, spectacles, musées et expositions, festivals, parcs d'attractions
- Avions, trains et certains grands magasins



Pass Sanitaire - Mes questions

Est-ce que je dois avoir le Pass Sanitaire pour aller dans l'établissement ou le service qui m'accompagne ?



Non

Je n'ai pas besoin d'avoir le Pass Sanitaire pour aller dans l'établissement ou le service qui m'accompagne

Est-ce que mes proches doivent avoir le Pass Sanitaire pour venir dans mon établissement ?



Oui

Mes proches doivent présenter leur Pass Sanitaire à l'accueil pour venir dans mon établissement



Non

Si je suis dans un établissement pour enfants mes proches n'ont pas besoin de montrer leur Pass Sanitaire

Est-ce que je dois avoir le Pass Sanitaire pour aller à l'hôpital?



Oui

Pour une consultation classique, je dois présenter mon Pass Sanitaire à l'hôpital



Non

Pour une urgence je n'ai pas besoin de montrer mon Pass Sanitaire à l'hôpital



Des questions?

Demandez à un professionnel de santé, un travailleur social, votre mairie ou sur :



www.gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-sanitaire



